

CURSUS ART DU CHANT

Chant Musiques Actuelles / Chant Lyrique

Technique Vocale Spécifique Adulte

Atelier d'une durée maximum de deux ans (1 seul niveau)

Public visé : Elève adulte

Objectif : Découvrir ou parfaire une première expérience vocale

Contenu : Travail collectif et pratique collective en petit groupe. 1 heure hebdomadaire

Evaluation : Participation à des auditions, concerts

Initiation

Durée : 1 an maximum

Contenu :

- UV technique vocale 30 min hebdomadaires
- UV de formation musicale
- UV de pratique collective (EVAP, autres ensembles...)

1^{er} cycle

Certification : Attestation de fin de 1^{er} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours en atelier collectif ou individuel 30 min hebdomadaires)
- Formation Musicale (Valider le niveau de 3^{ème} année de 1^{er} cycle, 1h30 hebdomadaire)
- Projets collectifs et stages
- Pratique collective (tous styles, ateliers, ensembles vocaux, autres ensembles...)
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)

A partir du 2^{ème} cycle, les élèves doivent choisir leur spécialisation : Chant Lyrique ou Chant Musiques Actuelles

2^{ème} cycle

Certification : Obtention du Brevet de fin de 2^{ème} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Ce 2^{ème} cycle se décline pour les dominantes Chant Musiques Actuelles ou Chant lyrique.

Contenu :

- Technique vocale (cours en atelier collectif ou individuel 45 min hebdomadaires)
- Formation Musicale (Valider le niveau de fin de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle)
- Pratique collective (Tout style, EVAP, Jazz, Musique de chambre, ateliers musiques actuelles, ensembles vocaux, ...)
- Participation à des projets collectifs et stages
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)
- Atelier théâtre (1h hebdomadaire pendant 1 an)
- Déchiffrage (30 min. hebdomadaires pendant d'une année)
- Langues (pour la spécialité Chant Lyrique)
- Projet personnel (pour la spécialité Chant Musiques Actuelles)

A l'issue du 2^{ème} cycle, l'élève peut s'orienter vers le 3^{ème} cycle ou, après examen, être admis en CEPI.

3^{ème} cycle
Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M.)
Durée du cycle 2 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (45 min. hebdomadaires)
- Pratique collective
- Culture musicale spécifique à la voix (1h30 hebdomadaire)
- Projet personnel (pour la spécialité Chant Musiques Actuelles)
- Options facultatives : atelier théâtre, stages, Master Class et improvisation

Admission en CEPI après examen

Cycle d'Enseignement Professionnel Initial
(CEPI)

Obtention du Diplôme d'Etudes Musicales
(D.E.M.)

Durée du cycle 2 à 4 ans maximum

Validation du DEM suivant l'obtention de :

- UV Récital et Création ou Projet Personnel
- UV Mémoire
- UV Pratique collective : chœur, musique de chambre, dont Atelier d'improvisation des Musiques Actuelles Amplifiées...
- UV FM - Valider la fin de 2^{ème} cycle de FM
- UV Culture musicale spécifique à la voix, stages, Master Class, atelier théâtre
- UV Stages métiers (4)

Uniquement pour le Chant Lyrique :

- UV de langues étrangères
- UV de culture - Valider la 2^{ème} année de culture musicale

Uniquement pour le Chant Musiques Actuelles :

- UV Outils spécifiques aux Musiques Actuelles Amplifiées
- UV Culture Musiques Actuelles

Technique Vocale Spécifique Adulte

L'atelier collectif pour adultes est une formation de découverte, de perfectionnement qui n'appelle pas à un développement ultérieur. Toutefois, les élèves de cet atelier peuvent postuler pour suivre les cours du cursus à partir du niveau Initiation dans la limite des places disponibles.

Initiation

Public visé : Tout élève débutant.

Objectif :

Découverte de l'univers du chant lyrique et du chant musiques actuelles. Les élèves suivent les cours indifféremment auprès des deux enseignants.

Contenu :

Technique vocale en cours collectif ou individuel d'un équivalent de 30 min hebdomadaires.

Formation Musicale : 1h30 de cours.

Pratique collective : EVAP, petits ensembles, etc.

Évaluation et passage en 1^{er} cycle :

Le conseil de passage, au vu des évaluations et des contrôles continus, permet l'accès en 1^{er} cycle, une réorientation ou un arrêt des études.

1^{er} cycle

Public visé :

Elèves issus d'Initiation ou d'un autre établissement d'enseignement artistique.

Les élèves suivent les cours indifféremment auprès des enseignants chant lyrique ou chant musiques actuelles.

Objectif :

Notions de bases de technique vocale.

Être capable de chanter seul ou à l'intérieur d'une polyphonie simple.

Connaissance des différents répertoires.

Approche de la scène.

Formuler un projet personnel

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 30 min.

Formation Musicale. Valider la 3^{ème} année de 1^{er} cycle de FM

Pratique collective

Participation à des projets et stages

Cours de culture musicale autour de la voix et ses différentes esthétiques : 1h30 hebdomadaire

Evaluation :

Mise en situation publique

Contrôle continu

Évaluation et passage en 2^{ème} cycle :

Le conseil de passage, au vu des évaluations et des contrôles continus, permet l'accès en 2^{ème} cycle, une réorientation ou un arrêt des études.

A partir du 2^{ème} cycle, les élèves doivent choisir leur spécialisation : Chant Lyrique ou Chant Musiques Actuelles

2^{ème} cycle

Objectif :

Perfectionnement vocal

S'approprier un texte en français et en langues étrangères

Être autonome en situation scénique (gestion de l'espace, concentration...)

Connaissance des répertoires

Mise en place d'un projet personnel pour la spécialité Chant Musiques Actuelles

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.

Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de 2^{ème} cycle de FM

Pratique collective

Participation à des projets et stages

Cours de culture musicale autour de la voix

Atelier théâtre : 1h hebdomadaire pendant 1 an

Atelier de déchiffrage à suivre pendant une année

Atelier de langues étrangères pour la spécialité Chant Lyrique

Suivi du projet personnel pour la spécialité Chant Musiques Actuelles

Evaluation :

UV1 : Examen de fin de cycle (prestation d'une durée de 10 mn). Dominante.

UV2 : Contrôle continu et prestations publiques

UV3 : Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de fin de 2^{ème} cycle de FM

UV4 : Pratique collective

UV5 : Cours de culture musicale autour de la voix et du théâtre, participation à des projets et stages

UV6 : Atelier de déchiffrage à suivre pendant une année

UV7a : Atelier de langues étrangères uniquement pour la spécialité Chant Lyrique

UV7b : Réalisation du projet personnel uniquement pour le Chant Musiques Actuelles

Évaluation et passage en 3^{ème} cycle :

La fin du 2^{ème} cycle est marquée par un examen devant un jury spécialisé.

Le conseil de passage, au vu des évaluations et des contrôles continus, délivre le **Brevet d'Études Musicale de 2^{ème} cycle** et permet l'accès en 3^{ème} cycle, propose une réorientation ou un arrêt des études.

L'élève peut également s'orienter vers le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial dont l'accès est soumis à un examen ou opter pour un parcours personnalisé.

3^{ème} cycle

Public visé : Chanteurs « amateurs » ayant une pratique confirmée souhaitant se perfectionner et désirant participer à une pratique musicale hors le conservatoire pendant ou à l'issue de leur formation.

Objectif :

Être capable de ce produire en amateur de bon niveau

Etablir son programme, être autonome, (recherche de répertoire, compositions personnelles, collaboration à des projets collectifs, ..).

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.

Pratique collective au sein et/ou hors le Conservatoire après accord de l'équipe pédagogique

Participation à des projets et stages

Cours de culture musicale autour de la voix
Instrument complémentaire (clavier, guitare, machines, etc.) Initiation d'une année.
Suivi du projet personnel pour la spécialité Chant Musiques Actuelles
Option facultatives: Atelier théâtre, improvisation, stages, master class...

Evaluation :

UV1 : Examen de fin de cycle (prestation d'une durée de 15 min.) présentant un répertoire de pièces d'esthétiques, de caractères différents et de créations personnelles.
UV2 : Contrôle continu et prestations publiques
UV3 : Pratique collective
UV4 : Cours de culture musicale autour de la voix,
UV5 : Réalisation du projet personnel pour la spécialité Chant Musiques Actuelles

CEPI

Public visé :

Etudiants admis en CEPI après examen et ayant validé au minimum un niveau de 2^{ème} cycle.

Objectif :

Autonomie, capacité à conduire un projet artistique
Capacité à se produire seul et en ensemble
Développer sa curiosité, s'ouvrir aux différentes esthétiques
Préprofessionnalisation, Préparation aux grandes écoles

Contenu :

Pratique vocale : 1 heure hebdomadaire en individuel ou en collectif.
Formation Musicale, Culture
Participation à des projets collectifs avec d'autres élèves du CRR
Master Class
Langues étrangères pour la spécialité Chant Lyrique
Atelier théâtre
Cours de commentaires d'écoute en Musiques Actuelles Amplifiées
Outils propres aux Musiques Amplifiées
Mise en situation publique

Evaluation :

UV1 : Récital (examen public de 20 mn) et de Création ou Projet personnel (examen public de 10 mn)
UV2 : Pratique collective
UV3 : Mémoire
UV4 : Culture musicale spécifique à la voix, atelier théâtre, stages, Master Class et improvisation
UV5 : Formation Musicale (valider la fin de 2^{ème} cycle de FM)
UV6 : Stages sur les métiers (4)

UV7a : Culture Musicale (Valider la 2^{ème} année de culture musicale). **Uniquement Chant Lyrique**
UV7b : Culture Musicale : Commentaire d'écoute Musiques Actuelles **Uniquement Chant Musiques Actuelles**

UV8a : Langues étrangères **Uniquement Chant Lyrique**

UV8b : Outils spécifiques aux Musiques Actuelles Amplifiées **Uniquement Chant Musiques Actuelles**

Evaluation et Obtention du DEM :

Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Études Musicales**. A l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, opter pour la réalisation d'un parcours personnalisé.